

Initiatives parlementaires

de notre patrimoine canadien. Nous devrions saisir toutes les occasions de célébrer les aspects de notre histoire qui font du Canada un pays exceptionnel.

Il y a plusieurs précédents à la reconnaissance que j'ai proposée. Il y a quelques années, le Parlement a adopté un projet de loi qui désignait le castor comme l'animal national du Canada. Récemment, nous avons reconnu le hockey et la crosse comme nos sports nationaux. Cette célébration de notre patrimoine n'est ni frivole ni sans importance. Nous avons besoin d'un plus grand nombre de symboles pour orner le grand tableau que constitue l'histoire du Canada.

Au moment où nous débattons ce projet de loi, les Canadiens surveillent avec inquiétude le débat qui se déroule au Québec et qui est si important pour notre avenir. Lorsque j'ai présenté le projet de loi C-329, j'étais bien conscient du fait que l'histoire du cheval de race canadienne a débuté en Nouvelle-France, aujourd'hui la province de Québec. J'estime que, si nous appuyons l'objectif du projet de loi, ce sera une légère contribution à l'unité nationale.

M. Alex Hayward, un propriétaire de chevaux de race canadienne qui vit près de North Gower, en Ontario, m'a donné l'idée de donner à cette race un statut national grâce à un projet de loi d'initiative parlementaire. M. Hayward a grandi entouré de chevaux de race canadienne et il prétend qu'ils peuvent tout faire sauf danser.

Après avoir fait des recherches sur cette race de cheval, nous avons noté dans plusieurs documents que le Parlement avait déclaré le cheval de race canadienne race nationale, le 17 mars 1909. Malheureusement, on n'a pu vérifier cela nulle part dans les comptes rendus des débats du Parlement. Ainsi, j'ai décidé d'attirer l'attention sur une race de cheval qui a servi à travailler sur nos terres dès le XVII^e siècle.

C'est en 1665, sous le règne de Louis XIV, que cette race de cheval a été introduite au Canada. On a livré des chevaux au gouverneur de la Nouvelle-France, à Stadaconé, qui est maintenant la ville de Québec. Louis XIV estimant qu'un chevalier ne devrait pas être sans cheval, on a remis ces chevaux comme un cadeau noble pour plaire aux gens qui venaient peupler la colonie.

On ignore les origines exactes de ce cheval. Cela n'est qu'au siècle suivant que les éleveurs de chevaux ont commencé à tenir des livres d'origine. Cependant, les historiens croient qu'il descend des chevaux arabes, barbes et andalous. En 1667 et 1670, on a reçu d'autres chevaux de ce type; leur nombre a atteint 12 000 en 1760.

Le cheval de race canadienne a été le premier à servir à défricher, labourer et cultiver le sol canadien. Il a aussi servi de cheval d'attelage, ainsi que de monture pour l'équitation et la course. Ce cheval petit, rapide, fort et résistant atteint rarement 1 100 livres et sa hauteur varie de 14,3 à 15,2 paumes. Ainsi, la hauteur moyenne du cheval de race canadienne est d'environ cinq pieds.

Au fil des ans, la France était constamment en guerre et incapable de soutenir sa colonie. Ainsi, durant le siècle et demi suivant, les chevaux en Nouvelle-France ont fait l'objet d'éleva-

ge. Ils se sont multipliés sans être mélangés à d'autres races. Cependant, lorsque les Anglais sont arrivés en 1760, ils ont amené avec eux d'autres races. À leur arrivée, de nombreux colons français sont allés s'établir au Manitoba et aux États-Unis et ont emmené leurs chevaux avec eux.

La guerre civile américaine a créé une forte demande pour les chevaux de cavalerie. Le cheval de race canadienne était de la bonne taille et il était bien connu pour sa robustesse. Il était donc bien adapté aux rigueurs de la guerre. Les exportations de ce cheval ont donc connu une forte croissance et les prix montent en flèche. De nombreux chevaux ont été tués à la guerre; ceux qui ont survécu ne sont jamais revenus au Canada. À la fin du XIX^e siècle, ces facteurs menaçaient la survie du cheval de race canadienne; on a donc pris des mesures pour essayer de préserver cette race remarquable.

En 1885, on a commencé à tenir un livre d'origine pour avoir des dossiers précis sur la race et en 1895, on a créé la Société des éleveurs de chevaux de race canadienne. Le ministère fédéral de l'Agriculture a eu un centre d'élevage de 1913 jusqu'à ce que la Seconde Guerre mondiale en force la fermeture en 1940. Le cheval de race canadienne a fourni les sujets de base de nombreuses espèces, en particulier, les races Morgan et Standardbred. Vers 1850, la moitié des chevaux au Canada aurait eu dans les veines du sang de race canadienne.

Dans son livre *The Canadian Horse*, Gladys Mackey Beattie a décrit de façon excellente la force et l'endurance de cette race. Des écrits font état de chevaux de race canadienne qui ont trotté de Québec à Montréal, puis de Montréal à Cornwall, s'arrêtant simplement lorsque les cochers avaient besoin de se rafraîchir.

Dans un article paru en 1914 dans la revue *Breeders Gazette of Chicago*, on a pu lire le cas suivant: «Un marchand de bois, propriétaire d'un cheval de race canadienne pesant environ 1 050 livres, l'a harnaché avec un autre cheval pesant 200 livres de plus. Le trait retenant le cheval de race canadienne restait constamment tendu, mais le cheval n'a jamais manifesté autant de fatigue que son compagnon plus lourd. Au bout de deux ans de travaux ordinaires, le cheval plus lourd est décédé. Interrogé sur la cause du décès, le cocher a répondu: «C'est le cheval de race canadienne qui l'a fait mourir d'épuisement.» Un autre cheval lourd harnaché avec le même cheval de race canadienne est mort au bout d'un an, mais le cheval de race canadienne est toujours en parfaite santé.»

• (1800)

Nous devrions rendre hommage au petit groupe d'éleveurs de chevaux de race canadienne d'hier et d'aujourd'hui, car sans eux un élément important de notre patrimoine serait disparu. À cet égard, je remercie Alex Hayward et son ami, le regretté Don Prosperine, de Dunrobin, en Ontario, dans ma circonscription, Lanark—Carleton. En 1978, ces deux messieurs ont décidé de s'associer pour élever des chevaux de race canadienne. Ils ont dû parcourir le Québec pendant un an et demi pour trouver les spécimens qui convenaient. Partant d'un étalon et de deux juments, ils ont constitué un cheptel de 28 chevaux de race canadienne. Frank, le fils de Don Prosperine, poursuit la tradition familiale dans sa ferme de Dunrobin où il a 18 chevaux de race canadienne.